

Présentation synthétique des informations financières essentielles 2020

Budget Primitif 2020

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu' « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

Cette note répond à cette obligation pour Centre Communal d'Action Sociale. Elle sera, comme le budget 2020 et le Rapport d'Orientation Budgétaire 2020, disponible sur le site internet de la commune www.marleslesmines.fr.

Le vote d'un budget répond à quelques principes :

- 1. Le budget est voté pour l'année civile.** Le budget 2020 est voté le lundi 9 mars 2020.
- 2. Le budget général du CCAS** reprend des dépenses et recettes relatives à l'accompagnement social (aides financières : alimentation, énergie, étudiants non boursiers, jeunes chômeurs non indemnisés..., colis de Noël), éducatif (Programme de Réussite Educative), et au séjour seniors.
- 3. Le budget doit obligatoirement être équilibré** en fonctionnement et en investissement. Si ce n'est pas le cas, la chambre régionale des comptes et le Préfet doivent intervenir pour faire respecter cette obligation d'équilibre budgétaire.
- 4. Le budget doit obligatoirement dégager des ressources suffisantes de son fonctionnement** (épargne ou autofinancement) pour financer ses investissements.

L'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement est présenté dans le document « Présentation générale du budget/Section de fonctionnement-chapitres ».

Dépenses de fonctionnement

Dépenses de gestion courante 2020 : 308.517,79 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2020 : 309.317,79 €

Dépenses d'ordre de fonctionnement 2020 : 225,21 €

Total des dépenses de fonctionnement 2020 : 309.543,00 €

Recettes de fonctionnement

Recettes de gestion courante 2020 :	122.042,46 €
Recettes réelles de fonctionnement 2020 :	125.300,46 €
Recettes d'ordre de fonctionnement 2020 :	0,00 €
R 002 Résultat 2019 reporté :	184.242,54 €

Total des recettes de fonctionnement 2020 : 309.543,00 €

L'ensemble des dépenses et recettes d'investissement est présenté dans le document « Présentation générale du budget/Section d'investissement-chapitres ».

Dépenses d'investissement

Dépenses d'équipement 2020 :	57.067,00 €
Dépenses financières 2020 :	0,00 €
Dépenses d'ordre d'investissement 2020 :	0,00 €
Restes à réaliser 2019 :	0,00 €
D 001 Solde d'exécution négatif reporté :	0,00 €

Total des dépenses d'investissement 2020 cumulées : 57.067,00 €

Recettes d'investissement

Recettes d'équipement 2020 :	0,00 €
Recettes financières 2020 :	0,00 €
Recettes d'ordre d'investissement 2020 :	225,21 €
Restes à réaliser 2019 :	0,00 €
R 001 Solde d'exécution positif reporté :	56.841,79 €

Total des recettes d'investissement 2020 cumulées : 57.067,00 €

Les orientations pour l'année 2020 :

Le CCAS mène une politique de lutte contre les exclusions, d'accompagnement éducatif, de soutien des initiatives solidaires et vise à redonner l'autonomie financière aux personnes en difficultés.

A la différence de l'aide sociale légale, l'aide sociale facultative relève d'une volonté politique. Pour 2020, la volonté municipale est de satisfaire les besoins d'accompagnement et de soutien exprimés par la population, et donc de maintenir son niveau d'intervention selon les conditions d'attribution déterminées par le conseil d'administration du CCAS.

En 2019, le bilan des aides s'établit comme suit :

Aides alimentaires annuelles : 7.155,00 €

Aides Veolia : 1.270,00 €

Aides énergie (dotation annuelle, période hivernale) : 51.318,00 € pour 267 foyers

Aides alimentation (Chèques de Noël + alimentation période hivernale) : 11.215,00 €

L'année 2020 verra le renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS.

BUDGET PRIMITIF 2020

Total des dépenses de fonctionnement 2020 : 309.543,00 €

Total des recettes de fonctionnement 2020 : 309.543,00 €

Total des dépenses d'investissement 2020 : 57.067,00 €

Total des recettes d'investissement 2020 : 57.067,00 €

Total du budget :	Dépenses :	366.610,00 €
	Recettes :	366.610,00 €

Le Président,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marcel Coffre".

Marcel COFFRE